

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 janvier 2023

Délibération n°2023/010

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un janvier à 18H00, les membres du Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

Étaient présents : MM Damien BLANC, Roland DRAVET, Alain EYNARD-VERRAT, Mme Dominique HAZUCKA, MM Michel LEGER, Vincent MAITRE, Pascal PESSOZ, Mmes Elodie POZIN-ROUX, Anne-Marie ROCHE, M. Franck ROCHE

Était absent : M. Serge GAUDET

Convocation du : 25 janvier 2023 - Affichage du : 26 janvier 2023

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 10/ Conseillers représentés : 0

Damien BLANC a été élu secrétaire de séance

OBJET : RENOUELEMENT DE LA CONDUITE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE VERROCHAS – approbation de l'avant-projet et demandes de subvention

Monsieur le Maire rappelle le projet de renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable de VERROCHAS.

Dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre pour cette opération, le Cabinet SCERCL a transmis le dossier d'avant-projet.

Afin de poursuivre l'avancée de ce dossier, Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal sur cette phase AVP dont le plan est annexé à la présente délibération.

Monsieur le Maire indique également que, pour financer cette opération, trois demandes de subvention vont être déposées auprès de l'Etat, du Département de la Savoie et de l'Agence de l'Eau.

L'estimation prévisionnelle de cette opération s'élève à 1 588 280 € HT :

- Prestations foncières 28 280 € HT
- Maîtrise d'œuvre 80 000 € HT
- Travaux 1 480 000 € HT

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE le plan de la future conduite annexé à la présente délibération ;

APPROUVE l'estimation prévisionnelle de l'opération « renouvellement des conduites d'adduction d'eau potable de VERROCHAS » pour un montant de 1 588 280 € HT ;

AUTORISE Monsieur le Maire à poursuivre cette opération ;

MANDATE Monsieur le Maire pour le dépôt des dossiers de demandes de subvention auprès des services suivants :

- de l'Etat pour un montant de 317 656 € (20 %)
- du Département de la Savoie pour un montant de 317 656 € (20 %)
- de l'Agence de l'Eau pour un montant de 635 312 € (40 %)

comme indiqué dans le plan de financement ci-joint ;

DEMANDE à chaque administration l'autorisation de commencer les travaux avant l'attribution de la subvention ;

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tout document afférent à cette opération.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

*Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture d'ALBERTVILLE le*

8 FEV. 2023

Le Maire,


Roland DRAVET


SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

8 FEV. 2023

RECEPISSE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif Grenoble dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (2 place de Verdun 38000 GRENOBLE ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

MAIRIE DE MONTAGNY
81 rue du Clocher
Chef-lieu
73350 MONTAGNY

Tél. : 04.79.24.50.21

@ : mairie@montagny-tarentaise.com

**RENOUVELLEMENT CONDUITE
D'ADDUCTION D'EAU VERROCHAS**

Plan de financement

Prestations foncières	28 280 € HT
Maîtrise d'œuvre	80 000 € HT
Travaux	1 480 000 € HT
Total de l'opération en HT	1 588 280 € HT

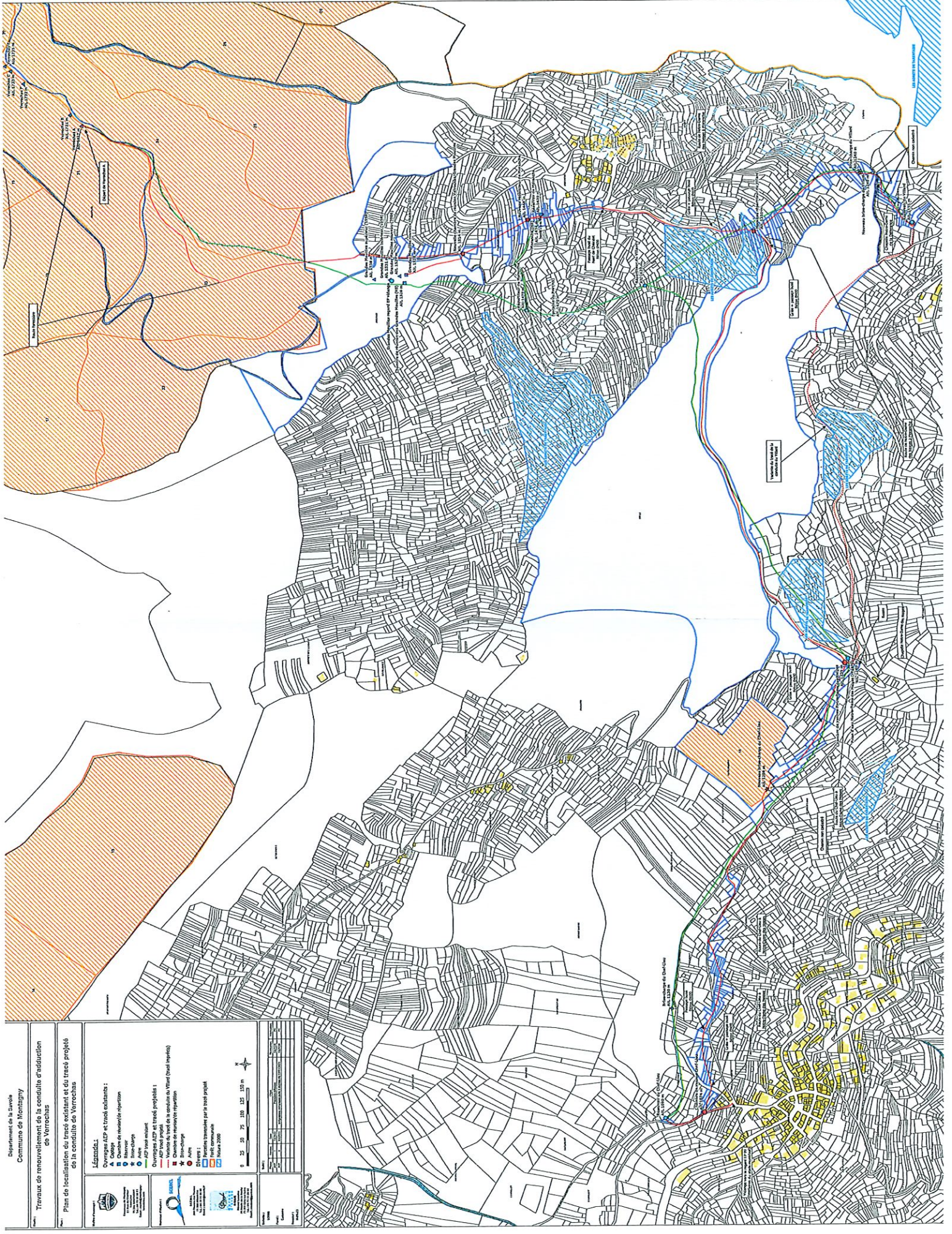
DEMANDES DE SUBVENTION

Agence de l'Eau (40 %)	635 312 €
Département (20 %)	317 656 €
Etat (20 %)	317 656 €
Autofinancement (20 %)	317 656 €

SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

- 8 FEV. 2023

RECEPISSE



Département de la Savoie
 Commune de Montargny
Travaux de renouvellement de la conduite d'adduction de l'eau potable
 Plan de localisation du tracé existant et du tracé projeté de la conduite de l'eau potable

Legend:
 Travaux AEP et tracés existants :
 - Conduite de l'eau potable existante
 - Conduite de l'eau potable projetée
 - Tracé de l'eau potable existant
 - Tracé de l'eau potable projeté
 - Zones d'habitat individuel à densité accrue
 - Zones d'habitat collectif
 - Zones d'habitat individuel
 - Zones de rénovation urbaine
 - Zones de rénovation rurale
 - Divers :
 - Parcelles cadastrales par le tracé projeté
 - Parcelles cadastrales par le tracé existant
 - Date : 2020

Scale: 0 25 50 75 100 125 150 m
 North arrow pointing up.